

SAMS

SECRETAIRE ASSISTANTE MEDICO-SOCIALE (niveau IV)

Formation de niveau IV enregistré au RNCP sous le n° 11893
Formation référencée au réseau des CARIF OREF Réf AF 32015

Cette formation permet au candidat une totale polyvalence.

La secrétaire médicale peut travailler en structures sociales (EHPAD, MAS, IME...), mais également en structures médicales (Laboratoires d'analyses médicales, cabinets de radiologie, cliniques, cabinets dentaires)

1. Assister une équipe dans la communication des informations et l'organisation des activités

- Produire des documents professionnels courants.
- Communiquer des informations par écrit.
- Assurer la traçabilité et la conservation des informations.
- Accueillir un visiteur et transmettre des informations oralement.
- Planifier et organiser les activités de l'équipe.

2. Assurer l'accueil et la prise en charge administrative du patient ou de l'utilisateur

- Renseigner et orienter le public dans un service sanitaire, médico-social ou social.
- Planifier et gérer les rendez-vous de patients ou d'utilisateurs.
- Assurer la prise en charge médico-administrative et sociale du patient ou de l'utilisateur.

3. Traiter les dossiers et coordonner les opérations liées au parcours du patient ou de l'utilisateur

- Retranscrire des informations à caractère médical ou social.
- Assurer le suivi et la mise à jour des dossiers de patients ou d'utilisateurs.
- Coordonner les opérations liées au parcours du patient ou de l'utilisateur.
- Élaborer et actualiser des tableaux de suivi dans un service sanitaire, médico-social ou social.

ETRE TITULAIRE D'UN BAC PROFESSIONNEL
SECRETARIAT/COMPTABILITE ou BAC ST2S et/ou d'une
première expérience en secrétariat

RENTREE : OCTOBRE 2019

DATE LIMITE INSCRIPTIONS : 2 MOIS AVANT la rentrée

RYTHME DE COURS: 1 JOUR/SEMAINE (mardi)

DUREE : 12 MOIS

413h de formation théorique

EPREUVES DE SELECTIONS :

Epreuves écrites et orales obligatoires

TUTORAT :

SECRETAIRE MEDICALE ayant 3 ans d'expérience minimum

FORMATION DISPONIBLE EN :

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

PRO A

CPF

CPF TRANSITION

COUT : Nous consulter